

L'hommage aux soldats icaunais fusillés pour l'exemple

Publié le 12/11/2014 à 07h00



À Gy-l'Évêque, le traditionnel rendez-vous pacifiste de la Libre pensée de l'Yonne visait aussi à réclamer la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la Grande Guerre. © DESCHAMPS Lionel

Dans trois communes icaunaises, les fusillés pour l'exemple de la Grande Guerre ont été mis à l'honneur. Des associations demandent leur réhabilitation.

Trois hommes, d'ordinaire oubliés des commémorations du 11 novembre, ont rejoint les rangs des soldats mis à l'honneur, mardi 11 novembre.

Les communes de Vaudeurs, Pontigny et Escamps ont en effet répondu à l'appel de l'antenne auxerroise de la Ligue des droits de l'Homme et de la Libre pensée de l'Yonne (*notre édition du lundi 10 novembre*), qui comptaient sur cette date anniversaire pour rendre hommage aux fusillés pour l'exemple d'origine (*).

Une pétition pour leur réhabilitation

Des représentants de ces associations ont lu quelques mots pour retracer le parcours de ces hommes qui furent exécutés pour faute au cours de la Première Guerre mondiale, sur ordre de l'armée.

C'est l'histoire d'André Petit, né à Escamps en 1895, qui fut le plus largement évoqué?; les informations sur Clotaire Lamidé (Vaudeurs) et Célestin Petit (Pontigny) étant plus parcellaires.

Au terme des commémorations, élus et habitants de ces communes ont été invités à signer la pétition proposée par les organisateurs de cet hommage. Elle sera jointe à la demande de réhabilitation collective qui doit être adressée, par les deux associations, au président de la République.

En début d'après-midi, le traditionnel rendez-vous de la Libre pensée, organisé au monument aux morts pacifiste de Gy-l'Évêque, et auquel plus de 80 personnes ont participé, a lui aussi servi à réclamer la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple.

Nature - Salamandres, grenouilles, serpents, araignées...

(*). Au total, cinq soldats d'origine icaunaise ont été recensés comme fusillés pour l'exemple pendant la Grande Guerre.

Et si les fusillés pour l'exemple retrouvaient place sur les monuments aux morts?? C'est en tout cas une piste. Vaudeurs l'aurait déjà prévu. Et, à Escamps, l'adjoint au maire Yves Vecten a assuré qu'une consultation du conseil municipal sera prochainement faite.